

FAITS SAILLANTS

- 2.... Votre conseil d'arrondissement
- 4.... Signalements de coyotes
- 5.... Modification aux horaires de stationnement

- 6.... Distribution de fleurs
- 7.... Rénovations : avec ou sans permis?
- 8.... Programmation culturelle estivale
- 10 .. Réservation de terrains sportifs
- 12 .. Horaire des installations aquatiques



DES PARCS BONIFIÉS ► PAGE 3



TRAVAUX DE L'ÉTÉ ► PAGE 5



Le tournesol | Bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

ÉTÉ 2018 | VOLUME 11, NUMÉRO 1

La propreté, c'est simple !

L'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a lancé ce printemps une campagne de communication afin de sensibiliser la population et les commerçants à la propreté.

Sur le thème « La propreté, c'est simple ! », cette offensive mise sur la simplicité des gestes grâce à des messages et des visuels faciles à comprendre. Positives et colorées, les diverses déclinaisons mettent de l'avant un ambassadeur de la propreté, un tamia rayé, qui présente les bons comportements à adopter pour garder nos quartiers propres : sortir ses déchets au bon moment, les déposer au bon endroit et ramasser les crottes de son chien.

Parallèlement à cette campagne, l'équipe d'inspection de l'arrondissement assurera cet été une surveillance accrue dans certains secteurs problématiques afin de veiller au respect de la réglementation sur la propreté et les collectes. Les éco-quartiers de Saint-Michel/François-Perrault, de Villeray et de Parc-Extension se joindront aussi aux efforts de l'arrondissement en allant à la rencontre des citoyens pour les sensibiliser, entre autres, à la gestion des matières résiduelles.

Bien entendu, le succès de cette campagne ne serait pas possible sans votre collaboration. En posant de petits gestes dans notre entourage, nous contribuons à embellir notre milieu de vie et à nourrir la fierté de toute notre collectivité. Vous verrez, c'est plus simple que vous le croyez !

8 RÈGLES SIMPLES À RESPECTER

- 1** **SORTEZ VOS DÉCHETS AU BON MOMENT**
Entre 20 h la veille et 7 h le jour de la collecte dans votre secteur
- 2** **DÉPOSEZ VOS DÉCHETS AU BON ENDROIT**
En bordure de rue, devant votre domicile
- 3** **RAMASSEZ LES CROTTES DE VOTRE CHIEN**
Jetez-les à la poubelle
- 4** **JETEZ VOS PETITS DÉCHETS DANS UNE POUBELLE PUBLIQUE**
Et n'y déposez pas vos déchets domestiques
- 5** **DÉPOSEZ VOS MÉGOTS DANS UN CENDRIER**
Ne les jetez pas par terre
- 6** **GARDEZ VOTRE TERRAIN PROPRE**
Nettoyez les déchets qui s'y trouvent
- 7** **NE NOURRISEZ PAS LES ANIMAUX SAUVAGES**
Écureuils, goélands et pigeons : il est interdit de les nourrir
- 8** **N'ATTACHEZ PAS VOTRE VÉLO AUX ARBRES PUBLICS**
Vous risquez de les endommager



► 4 000 \$

Montant maximal de l'amende imposée aux contrevenants du règlement sur la propreté et le civisme.

**LA PROPRETÉ
C'EST SIMPLE !**



Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal



Giuliana Fumagalli

Mairesse d'arrondissement

514 872-0755

giuliana.fumagalli@ville.montreal.qc.ca

Bonjour!

En cette période de floraison, je suis heureuse de pouvoir communiquer à nouveau avec vous par l'entremise de notre bulletin d'arrondissement. À partir de cette année, *Le tournesol*, notre outil privilégié pour vous transmettre de bonnes nouvelles et des renseignements utiles, se voit bonifié d'une édition supplémentaire. Cela vous permettra de savoir ce qui se passe aux alentours de chez vous.

Dès les premiers pas de notre administration, nous avons voulu concrétiser notre volonté de démocratiser le processus décisionnel et favoriser la transparence. C'est pour cette raison que nous avons rendu accessible l'intégralité des dossiers soumis au conseil d'arrondissement dès les jeudis précédant les assemblées. De plus, nous sommes désormais disponibles le soir du conseil dès 18 h pour vous rencontrer et répondre à vos questions.

Autre nouveauté aux conseils d'arrondissement : nous avons pris des mesures pour que la webdiffusion soit dorénavant mieux adaptée. Nous avons ainsi trois caméras en place, dont l'une qui présente des interprètes en langue des signes québécoise, afin que les personnes malentendantes aient accès aux séances du conseil. Notre arrondissement est le seul à avoir recours à ce service. C'est une manière de démontrer notre souci de l'accessibilité universelle. Les parents de jeunes enfants sont également heureux que nous ayons maintenu la halte-garderie afin de leur permettre de poser leurs questions en étant prioritaires sur la liste des interventions.

Par ailleurs, je tiens à vous réitérer que l'accessibilité à un logement abordable et salubre est au cœur du plan d'action de notre administration. Nous vous avons entendus. Nous

travaillons de concert avec nos partenaires et nos collègues à la Ville centre pour trouver des solutions viables et durables.

Avec le beau temps, sortez et profitez au maximum de nos superbes parcs et installations sportives. Faites comme moi et enfourchez le vélo en solo ou en famille! Je vous invite aussi à participer aux nombreuses activités organisées par les diverses communautés culturelles de notre arrondissement. C'est une façon sympathique de voyager sans dépenser et faire des découvertes.

Je vous souhaite un été resplendissant!



Les joies de l'été dans Villeray

Nos ruelles vertes sont un exemple d'initiative citoyenne qui permet d'embellir notre quartier tout en

permettant le verdissement et l'apaisement de la circulation. C'est la raison pour laquelle je suis heureuse de vous appuyer dans vos projets de réaménagement.

La relocalisation du Centre Lajeunesse, la revitalisation de nos artères commerciales, la future bibliothèque de Villeray et la rénovation de nos parcs, voilà des exemples de projets sur lesquels nous travaillons. Je sais à quel point vous souhaitez vous engager dans la vie de notre quartier, donc j'ai bien hâte de vous rencontrer cet été dans vos fêtes de ruelles et parcs.

Nous avons la chance d'avoir des commerces locaux de proximité, lesquels s'impliquent dans notre communauté. Encourageons-les! Au plaisir de vous croiser dans un café, dans une boutique ou sur une terrasse!

Je vous souhaite un bel été.

Rosannie Filato
Conseillère de la Ville
District de Villeray

514 872-0755

rosannie.filato@ville.montreal.qc.ca



Ça bouge dans François-Perrault!

Je suis très heureux d'annoncer le réaménagement complet du parc Saint-Damase au cours des prochains mois. Ce projet ajoutera différents

espaces de jeux pour les plus jeunes, dont un tout nouveau jeu d'eau, tandis que les ados et adultes auront le loisir de se mesurer les uns aux autres sur la plaine gazonnée, l'aire d'entraînement et l'anneau de course.

La population de l'arrondissement peut également se réjouir de l'adoption du Plan local de déplacements (PLD). Articulé autour de 39 actions, ce plan se veut un outil stratégique pour faciliter et sécuriser la mobilité des résidentes et des résidents de l'arrondissement. Il contribuera à réduire notre dépendance à l'automobile en favorisant les modes de transport collectif et actif. Il sera en pleine croissance au cours des prochaines années, notamment par la venue du Service rapide par bus (SRB) Pie-IX et le prolongement de la ligne bleue du métro.

Bon été à toutes et tous!

Sylvain Ouellet
Conseiller de la Ville
District de François-Perrault

514 872-0755

sylvain.ouellet@ville.montreal.qc.ca



La propreté, c'est simple et écolo!

Nous avons toutes et tous à cœur que notre environnement urbain soit propre. Pour y arriver, ce sont les

petits gestes qui feront la différence. Afin de nous le rappeler, l'arrondissement a produit une campagne de sensibilisation qui sera diffusée dans les rues, les espaces verts et à l'entrée des ruelles. On ne pourra pas rater le sympathique tamia rayé et ses messages portant sur les bons gestes à poser pour que notre environnement immédiat, notre voisinage et nos espaces publics soient propres et sains. Le personnage invite les citoyennes et citoyens à sortir leurs déchets au bon moment, à ramasser les crottes de leur chien, à jeter les petits déchets dans une poubelle publique, à ne pas attacher son vélo aux arbres publics, à ne pas nourrir les animaux sauvages, etc. On ne le dira jamais assez, le civisme est tout autant un bon comportement citoyen en matière de propreté urbaine qu'un geste écologique!

Je vous souhaite un bel été!

Mary Deros
Conseillère de la Ville
District de Parc-Extension

514 872-0755

mderos@ville.montreal.qc.ca



Un don apprécié de la Fondation de l'Impact

Je me joins à la communauté micheloise pour applaudir la Fondation de l'Impact de Montréal qui a financé

la construction d'un terrain multisport dans le parc Champdoré. Après le réaménagement des aires de jeux dans ce parc l'automne dernier, la mise en place de ces nouvelles surfaces et installations vont permettre aux petits et aux grands de se divertir davantage et de maintenir de saines habitudes de vie.

Coyotes : pas de panique

À la vue d'un coyote errant, j'invite tout un chacun à garder son calme. Éloignez-vous en reculant lentement et en gardant un contact visuel avec l'animal. Ne fuyez pas en courant. Ne tentez pas de l'approcher ni de le nourrir afin d'éviter que cet animal sauvage devienne habitué à l'humain. Si un coyote rôde dans votre voisinage, téléphonez à la ligne info-coyotes au 438 872-2696 ou au 911 en cas d'urgence.

Frantz Benjamin
Conseiller de la Ville
District de Saint-Michel

514 872-0755

frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca

Un nouveau parc prend forme dans Parc-Extension

À la suite de trois séances de consultation tenues en février et en avril, un nouveau parc prévu à l'angle des avenues Beaumont et De L'Épée dans le quartier de Parc-Extension commence à prendre forme.

En février, les résidentes et les résidents du secteur ont pu participer à deux activités qui visaient à faire connaître à la Ville de Montréal les éléments essentiels à retrouver dans le futur aménagement du site de 5 500 m². Par la suite, en avril, la population de Parc-Extension a été invitée à se prononcer sur deux concepts d'aménagement. Le projet final sera constitué d'éléments des deux concepts présentés, selon le dosage préconisé par la population.

Le premier concept, dit libre, transporterait ses visiteurs dans une ambiance de nature procurant ombre et fraîcheur, où l'on retrouverait un jardin humide et un petit cours d'eau. Un espace gazonné serait destiné tant aux pique-niques et rassemblements qu'aux séances de yoga, de frisbee et d'entraînement en plein air. Des jeux faits de rondins et de planches de bois seraient mis à la disposition

des enfants de 6 à 12 ans. Des gradins de verdure et une œuvre d'art public pourraient compléter le site.

Le second concept contient des zones plus définies et organisées. La végétation serait plus contenue et limitée à la contemplation. Des abris et des parasols fourniraient des points d'ombre supplémentaires. Un plan d'eau ou une pataugeoire minérale ainsi que des banquettes et chaises longues appelleraient à la détente durant les chaudes journées d'été. Un mur d'escalade, un théâtre de marionnettes et des balançoires seraient mis en place pour les enfants. Les grands pourraient s'adonner à la pétanque et au ping-pong grâce aux sites réservés. Une projection lumineuse nocturne serait diffusée sur le mur mitoyen au parc.

Le dévoilement du concept final d'aménagement est prévu pour l'automne 2018 et l'inauguration du parc, d'ici l'automne 2020. La création de ce nouvel espace public s'inscrit dans le cadre du projet du site Outremont et de ses abords.



Un terrain multisport à Champdoré grâce à la Fondation Impact de Montréal

Grâce à la Fondation Impact de Montréal, un mini-terrain multisport synthétique est en cours d'aménagement au parc Champdoré, dans le quartier de Saint-Michel.

Ce nouveau terrain vous permettra d'y pratiquer plusieurs sports, notamment le soccer. La Fondation assume tous les coûts de construc-

tion, y compris l'installation de la surface, des buts et d'une clôture délimitant l'aire de jeu.

Ainsi, compte tenu des travaux de réaménagement du secteur des aires de jeux terminés à l'automne dernier, le parc Champdoré deviendra un endroit incontournable pour se divertir et adopter de saines habitudes de vie.



PARC OVILA-LÉGARÉ

Du basketball et du futsal dans Saint-Michel

Un terrain multisport sera inauguré dans les prochaines semaines au parc Ovila-Légaré. L'arrondissement a procédé l'automne dernier à la réfection des deux terrains de basketball pour leur ajouter une vocation pour le futsal, un sport en émergence semblable au soccer, afin de permettre une pratique libre et encadrée plus invitante.

Le projet d'environ 350 000 \$ comprenait notamment la restauration de la surface en asphalte, la relocalisation d'un des deux terrains de basketball, l'installation d'un revêtement sportif modulaire et l'implantation des équipements requis pour la pratique du futsal.

PARC GIOVANNINA-DI TOMASSO

Un mini-parc au goût du jour

Situé à l'intersection des rues Tillemont et De Normanville, dans le quartier de Villeray, le parc Giovannina-Di Tomasso sera entièrement revitalisé au cours des prochaines semaines afin de le rendre plus convivial et accueillant.

Petits et grands pourront profiter des nouveaux aménagements qui comprendront une aire de détente ainsi que des aires de jeu adaptées pour les enfants de 0 à 2 ans et de 2 à 5 ans. Des plantations et du mobilier urbain renouvelé compléteront ce projet.

Donnez une deuxième vie à vos résidus verts

Réduisez la quantité de déchets envoyée au site d'enfouissement en participant à la collecte des résidus verts, qui a lieu tous les mercredis jusqu'au 21 novembre. Résidus de jardin, rognures de gazon et feuilles mortes seront ensuite transformés en compost pour embellir votre milieu de vie.

Mettez vos résidus verts dans des contenants rigides réutilisables munis d'une poignée, sans couvercle, ou des sacs en papier et sortez-les en face de votre domicile, entre 20 h la veille et 7 h le matin de la collecte. En tout temps, vous pouvez aussi les déposer à l'écocentre Saint-Michel (2475, rue des Regrattiers).

Afin de limiter la propagation de l'agrile du frêne, ne mettez pas de branches de feuillus à la poubelle ou dans le sac de résidus verts.

Placez-les en paquets assemblés mais non attachés, en bordure de trottoir, et téléphonez au 311 pour les faire ramasser.



SIGNALEMENTS DE COYOTES

Précautions à prendre

Déjà présent dans certains parcs-nature de l'est et de l'ouest de l'île de Montréal depuis quelques années, le coyote a agrandi son territoire l'an dernier alors que sa présence a été signalée dans de nouveaux secteurs, notamment dans les environs du parc Frédéric-Back, dans le quartier de Saint-Michel.

La priorité de la Ville de Montréal demeure la sécurité des citoyens. Les divers intervenants documentent actuellement la présence de coyotes sur le territoire montréalais.



Que faire si vous croisez un coyote ?

- Gardez votre calme.
- Laissez à l'animal l'espace nécessaire pour s'enfuir.

Si le coyote ne part pas ou s'il a une réaction agressive :

- Donnez-vous un air imposant en levant vos bras.
- Faites du bruit ou criez (p. ex. : « Va-t'en coyote ! ») pour l'apeurer.
- Vous pouvez également lancer des objets dans sa direction, mais sans le viser directement pour ne pas le rendre plus agressif.
- Éloignez-vous en reculant lentement et en gardant un contact visuel avec l'animal. Évitez de lui tourner le dos. Ne courez pas.
- Composez le 911 en cas d'urgence.

Sécurité des animaux domestiques

- Gardez les chiens en laisse dans les parcs et circulez uniquement sur les sentiers aménagés, comme l'exige la réglementation municipale.
- Gardez les chats à l'intérieur, en particulier la nuit.

Plus de renseignements :
ville.montreal.qc.ca/coyote

Pour des quartiers plus durables et plus sécuritaires

Au printemps, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension s'est doté de son tout premier Plan local de déplacements ainsi que de son second Plan local de développement durable.

Plan local de déplacements

Ce plan stratégique vise à repenser l'espace public pour accorder une plus grande place aux déplacements actifs, collectifs et alternatifs (véhicules en autopartage, covoiturage, vélos en libre-service).

Parmi les actions qui seront étudiées par l'arrondissement dans les prochaines années, mentionnons le réaménagement des points de traversée sous l'autoroute 40, l'accessibilité des stations du SRB Pie-IX et l'optimisation du service de transport en commun en collaboration avec la STM. On souhaite aussi implanter de nouvelles stations BIXI et limiter l'isolement des quartiers par l'ouverture de passages à niveau.

Plan local de développement durable 2016-2020

À la suite d'une première démarche porteuse, l'arrondissement a par ailleurs adopté son deuxième Plan local de développement durable. Fruit d'une collaboration d'une dizaine de spécialistes, le nouveau plan propose 20 actions et 84 mesures qui seront mises en œuvre.

D'ici 2020, l'arrondissement vise par exemple à planter plus de 1 000 arbres par année, à déminéraliser une partie de ses trottoirs, à finaliser l'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 8 logements et moins, à sécuriser les déplacements actifs et à bonifier son réseau de ruelles vertes.

Pour en savoir plus :

- Plan local de déplacements : realisonsmtl.ca/vsp
- Plan local de développement durable : ville.montreal.qc.ca/vsp



SERVICES AUX CITOYENS

Faites vos requêtes d'intervention en ligne

En plus du 311, vous pouvez désormais soumettre vos demandes de services en ligne pour signaler diverses situations à corriger dans l'arrondissement. Nids-de-poule, graffitis, lampadaires défectueux, mobilier urbain endommagé, manque de propreté, collecte de

branches d'arbres : faites vos demandes sur le site Web bêta de la Ville de Montréal ou sur l'application mobile gratuite Montréal - Services aux citoyens.

Pour en savoir plus : beta.montreal.ca

IMPORTANT

Communiquez toute observation de coyote ou vos questions à la ligne info-coyotes au 438 872-COYO (2696).

Respectez l'heure de dépôt des ordures en bordure de rue pour éviter que le coyote s'alimente dans vos déchets.

NOUVELLE IDENTITÉ

Jarry haute en couleur

Une douzaine d'éléments signalétiques colorés et dynamiques ont été installés tout le long de la promenade Jarry afin que celle-ci, fraîchement reconstruite, se dote d'une toute nouvelle identité visuelle unique et audacieuse.

Les lettres composant le nom « Jarry », fabriquées en aluminium, en acier et en bois, ont été disposées sur le trottoir de manière à ponctuer la promenade. En taille surdimensionnée, elles attireront assurément l'œil des visiteurs et deviendront des points de repère essentiels : on pourra y retrouver le plan de l'artère commerciale, le calendrier des activités à venir ainsi que des capsules historiques comprenant des anecdotes, des textes et des photos fournis par les riverains. Un module de cinq lettres s'installera également sur la marquise de la station de métro Jarry, située au cœur de la promenade.

Les commerçants qui le souhaitent apposeront en devanture une plaque signalétique en forme de « J » pour promouvoir l'identité de l'artère commerciale. Doublement utile, ce crochet pourra soutenir menus, plantes et autres articles décoratifs.

Le projet de mobilier de la rue Jarry Est a été réalisé grâce à l'initiative du Comité de commerçants et riverains de la rue Jarry Est et au financement octroyé par le Service du développement économique de la Ville de Montréal dans le cadre du programme PRAM – Artère en chantier.



Depuis août 2016, des travaux majeurs ont été entrepris sur la rue Jarry Est entre la rue Saint-Denis et la rue Boyer afin de revitaliser ce secteur de l'arrondissement. Les travaux seront parachevés au cours de l'année 2018.

STATIONNEMENT SUR RUE

Modification des restrictions de stationnement dans Parc-Extension et Saint-Michel

Afin de simplifier le stationnement sur rue, l'arrondissement a modifié au début du mois de mai les périodes de restriction de stationnement pour le nettoyage des voies publiques dans le quartier de Parc-Extension ainsi que dans le secteur du Mile-Ex. À partir de juin, les périodes seront également revues dans certains secteurs du quartier de Saint-Michel.

Dans Saint-Michel et Parc-Extension, une seule période d'interdiction sera dorénavant en vigueur sur chaque côté de rue. Une journée sur deux sera ainsi retirée des panneaux de signalisation de stationnement, tandis que l'horaire de restriction demeurera le même pour la journée conservée. Dans le Mile-Ex, la période de restriction en soirée sera déplacée pendant le jour, le mercredi ou le vendredi, selon le côté de la rue. En plus d'optimiser les parcours d'entretien de la chaussée, ces changements faciliteront la vie des automobilistes qui devront moins souvent déplacer leur véhicule.



Portez une attention particulière aux panneaux avant de vous stationner!

Reconstruction des rues près de chez vous

Des travaux de réfection routière se dérouleront dans plusieurs rues de l'arrondissement, du printemps jusqu'à l'automne 2018. Vous habitez sur l'une des rues visées? Surveillez votre boîte aux lettres : vous recevrez des avis contenant toutes les informations essentielles relatives aux travaux effectués.

Pour vous déplacer sans souci, planifiez vos déplacements en consultant les sites Web de Info-travaux et de Mobilité Montréal. Prévoyez un peu plus de temps qu'à l'habitude si votre itinéraire traverse une zone en travaux. N'oubliez pas de respecter la signalisation en place.

PRINCIPAUX CHANTIERS DE RECONSTRUCTION DE RUES

Boulevard Pie-IX – De la limite sud à la limite nord de l'arrondissement

Des travaux sur cet axe peuvent également être réalisés dans les arrondissements adjacents.

20^e Avenue – De la rue Everett à la rue Villeray

Avenue Léonard-de-Vinci – De la rue Bélanger à la rue Bélair

13^e Avenue – De la rue Legendre Est à la rue de Louvain Est

Boulevard Saint-Michel – De la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy

10^e Avenue – De la rue Villeray au boulevard Crémazie Est

10^e Avenue – De la rue Denis-Papin à l'avenue Émile-Journault

Rue Berri – De la rue Jarry Est à la rue Guizot Est

Rue Saint-Denis – De la rue Jean-Talon Est à la rue Jarry Est

Rue Drolet – De la rue Guizot Est à la rue de Liège Est

Avenue De L'Épée – De la rue Jarry Ouest à l'avenue d'Anvers

Pour connaître l'ensemble des travaux de voirie, y compris les travaux de planage, de revêtement, et d'aqueduc à être réalisés en 2018, consultez le site Web de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/vsp.



Enjolivez vos jardins et balcons



Jardiniers en herbe, à vos truelles! Le samedi 19 mai, l'arrondissement vous offre gratuitement des fleurs annuelles (pétunias, impatiens, tagetes), des plants de tomates et des fines herbes, en collaboration avec les éco-quartiers.

De petites quantités de compost seront aussi disponibles, excepté au centre éducatif et communautaire René-Goupil.

Apportez une preuve de résidence, des contenants et des sacs. Premier arrivé, premier servi!

Dès 9 h

District de François-Perrault

Chalet de la piscine du parc François-Perrault
(7525, rue François-Perrault)

District de Parc-Extension

Stationnement de la piscine Saint-Roch
(400, avenue Ball)

District de Villeray

Patro Le Prevost
(7355, avenue Christophe-Colomb)

Dès 14 h

District de Saint-Michel

Centre éducatif et communautaire
René-Goupil
(4105, 47^e Rue)
Pas de distribution de compost

Ensemble, contre l'herbe à poux



Picotements du nez, éternuements répétés, larmoiement, congestion nasale, toux, crises d'asthme : le pollen de l'herbe à poux indispose chaque été de nombreuses personnes qui souffrent d'allergies saisonnières.

Nous pouvons tous contribuer à réduire les effets néfastes de cette mauvaise herbe, en arrachant ou en coupant les plants d'herbe à poux avant leur floraison. Il est recommandé d'intervenir à deux périodes, soit à la mi-juillet et à la mi-août.

Comment reconnaître l'herbe à poux

Mesurant de 10 à 150 cm de hauteur à maturité, l'herbe à poux est garnie de feuilles d'un vert uniforme des deux côtés, très découpées et minces. De couleur vert-jaunâtre, les fleurs mâles, qui produisent le pollen, se dressent en épis au sommet de la plante au mois d'août.

Verdissez votre trottoir

Au cours de l'été dernier, l'arrondissement a déminéralisé une partie de ses trottoirs afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains. Des surfaces bétonnées ou goudronnées ont été retirées, des arbres ont été plantés et des plates-bandes ont été aménagées le long des trottoirs.

Pour embellir votre quartier, vous pouvez profiter des carrés d'arbre et des plates-bandes de trottoir libres près de chez vous pour y planter des fleurs ou y réaliser un aménagement paysager.

Règles d'aménagement

- Attendez que l'arbre soit planté dans le carré avant d'y planter des végétaux.
- Laissez un espace de dégagement d'au moins 10 centimètres autour du tronc de l'arbre. Ajoutez au besoin des copeaux de bois dans la cuvette de l'arbre.
- N'ajoutez pas plus de 10 centimètres de terre d'épaisseur dans le carré d'arbre.
- Assurez-vous que vos végétaux ne dépassent pas 1 mètre de haut et ne nuisent pas à la circulation des piétons ou à la visibilité des automobilistes.
- N'accrochez pas des vélos ou d'autres objets au tronc et aux branches des arbres.
- En période de sécheresse, arrosez l'arbre de votre carré une fois par semaine, tôt le matin ou en début de soirée.

Végétaux interdits

- Arbres
- Plantes grimpantes autour des arbres publics
- Citrouille, melon, maïs, concombre, tabac, tournesol géant, datura ou toute autre plante toxique



Procurez-vous un arbre à petit prix



Contribuez au verdissement de votre milieu de vie en plantant un arbre sur votre terrain. Jusqu'au 31 mai et du 23 août au 27 septembre, procurez-vous un arbre à partir de seulement 25 \$ grâce à la campagne Un arbre pour mon quartier. Faites votre choix parmi plus de 25 essences différentes, dont des arbres fruitiers, d'une taille de 1,5 à 2 mètres.

Réservez et achetez votre arbre auprès de votre éco-quartier ou visitez : unarbrepourmonquartier.org

CAPSULE PATRIMOINE

Une maison pour les familles de l'après-guerre

Maisons carrées, à l'étage mansardé et au toit à deux versants, ce type d'habitation s'est implanté à Montréal dans les années 1940.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, avec l'arrivée massive de la main-d'œuvre dans les usines des industries de la guerre, une pénurie de logements affecte de nombreuses villes et localités du Canada.

Pour remédier à la situation, le gouvernement fédéral crée, en 1941, la Wartime Housing Limited, une société mandatée de construire rapidement de nouvelles habitations à travers le Canada. Inspirées de la maison de style Cape Cod, maison coloniale de la Nouvelle-Angleterre, les résidences sont en bonne partie

préfabriquées, et construites sans fondations et avec des matériaux non essentiels à l'industrie de guerre.

Après la guerre, la société Wartime puis la Société centrale d'hypothèque et de logements (SCHL) poursuivent la construction de ce type d'habitation. Jusque dans les années 1960, la SCHL a aussi offert les plans de ces maisons à des entrepreneurs privés pour qu'ils puissent en poursuivre la construction.

Habitez-vous l'une de ces maisons chargées d'histoire ?

Source : Archambault-Malouin, D. (1996). *Maisons de guerre, maisons de paix. Continuité*, (67), 23-26.



Logement en mauvais état : Quoi faire ?



En tant que locataire, vous avez droit à un logement en bon état. Le propriétaire de votre logement a la responsabilité d'effectuer l'entretien nécessaire afin de le maintenir habitable.

Vous pouvez entreprendre une démarche auprès de votre propriétaire dans les situations suivantes :

- Infiltration d'eau ou présence de moisissures
- Présence d'insectes ou de rongeurs
- Bris d'équipement de plomberie, de chauffage ou d'éclairage
- Mauvais état d'une partie du logement ou du bâtiment

Démarches auprès de votre propriétaire

- 1) Informez d'abord verbalement le propriétaire du problème.
- 2) Avertissez-le ensuite par écrit, courrier recommandé, si les correctifs ne sont pas apportés.
- 3) Si les travaux n'ont toujours pas été réalisés dans un délai raisonnable, appelez le bureau des permis et de l'inspection de l'arrondissement.

Coordonnées utiles

Bureau des permis et de l'inspection :
514 868-3509

Régie du logement : 514 873-2245

RÉNOVATIONS

Avec ou sans permis ?

Avec le retour du printemps, de nombreux propriétaires décident de réaliser des travaux sur leur bâtiment. Dans quels cas un permis de l'arrondissement doit-il être obtenu ?

Travaux nécessitant un permis

Pour tous travaux pouvant avoir une incidence sur **la sécurité des personnes et sur la protection des biens**, un permis sera requis.

- Construction, transformation, agrandissement ou relocalisation d'un bâtiment
- Modification, remplacement ou ajout d'éléments tels les revêtements extérieurs de brique ou de bois, les fenêtres, les galeries et les garde-corps

- Travaux visant tout élément de construction visé par la réglementation d'urbanisme (notamment le patrimoine)

Travaux ne nécessitant pas de permis

Les travaux d'entretien, de réparation ou de remplacement qui **n'affectent pas la sécurité des personnes** ou de la structure ni la protection des biens ne requièrent pas de permis.

- Installation ou agrandissement d'un bâtiment secondaire, tel un cabanon ou une dépendance d'au plus 15 m²
- Rénovation de cuisine ou de salle de bain sans modification des cloisons intérieures

- Remplacement du revêtement des murs et plafonds intérieurs
- Remplacement de portes intérieures
- Réparation ou entretien ou d'un parement extérieur
- Installation d'une clôture (sauf pour les lieux de baignade)

Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau des permis et de l'inspection au 514 868-3509.



PROGRAMME HORS LES MURS DE LA MAISON DE LA CULTURE

80 événements gratuits en plein air

Cet été, le programme Hors les murs vous propose 80 événements culturels répartis dans une douzaine de lieux de l'arrondissement. Au menu : danse, théâtre, cirque, cinéma et musiques variées.

Le coup d'envoi sera donné le 15 juin lors d'une fête réunissant plusieurs artistes du quartier de Saint-Michel, et il sera suivi au fil des semaines de différentes séries : les mardis sur le parvis et des documentaires sur les Premières Nations dans Villeroy; les siestes musicales dans Parc-Extension; plusieurs spectacles destinés à la petite enfance; le Festival de Casteliers sur l'herbe; 16 prestations sur nos pianos publics de

la Place De Castelnau et de la place de la Gare-Jean-Talon (une nouveauté!); du cinéma en famille et plusieurs événements présentés au fil de vos promenades.

Bref, nous vous proposons une foule d'artistes hors pair, dont certains seront de passage pour quelques jours au Québec, et un événement de taille : un concert gratuit de l'Orchestre symphonique de Montréal au parc Jarry le mardi 10 juillet!

Programmation complète :
culturevsp.com
f facebook.com/hors.murs



© Stéphane Chaput

Expositions estivales



© Isabelle Hayeur, Arc, 2016, impression au jet d'encre, 61 x 91cm

Regards critiques et nouvelle photographie : Environnement et société

Sites altérés par le développement industriel, paysages en complète transformation, lieux abandonnés puis oubliés : cinq photographes interrogent et remettent en question les pratiques qui fragilisent les écosystèmes et engendrent la dégradation de l'environnement naturel et social.

Œuvres d'Isabelle Hayeur, Thomas Kneubühler, Jean-François Lemire, Valerian Mazataud et Andreas Rutkauskas

Commissaire : Jean de Julio-Paquin

DU 30 MAI AU 26 AOÛT

Maison de la culture Claude-Léveillé
 911, rue Jean-Talon Est
 Renseignements :

culturevsp.com | 514 872-6131

f facebook.com/maisoncultureclaudelveillee

L'art doit-il séduire ?

Art souterrain

Le recours à un esthétisme marqué est devenu incontournable dans une partie de la création contemporaine. Cette tendance s'insinue-t-elle dans l'esprit des artistes pour répondre aux attentes du public ou du monde des arts? Ou bien souhaite-t-elle, par le biais du détournement, dénoncer nos égarements devant des questions essentielles?

Œuvres de Doyon Rivest, Oli Sorenson, James Kerr, Bonnie Baxter, Mark Jenkins, Allison Schulnik, Fred Laforge et Renato Garza Cervera

DU 9 JUIN AU 26 AOÛT

Salle de diffusion de Parc-Extension
 421, rue Saint-Roch
 Renseignements :

culturevsp.com | 514 872-8124



Le plaisir de lire sous le soleil

Les enfants de 0 à 12 ans et leurs parents auront une foule d'occasions de lire dans les parcs de leur quartier tout l'été. Ils pourront aussi écouter de belles histoires et faire des découvertes.



Villeroy

- Parc Saint-Vincent-Ferrier (Roulivre)
- Parc Victorien-Pesant (heures du conte, Ma tente à lire)
- Parc Le Prévost (heures du conte)
- Parc de Turin (contes rafraîchissants)

Parc-Extension

- Parc Howard (Livres dans la rue, Ma tente à lire, Roulivre)
- Parc Jarry (heures du conte, contes rafraîchissants, Ma tente à lire)
- Parc Saint-Roch (heures du conte)

Saint-Michel

- Parc Champdoré (Vélivre)
- Parc Bélair (contes rafraîchissants)
- Parc de Sienne (Ma tente à lire)
- Parc François-Perrault (heures du conte, Livres dans la rue)
- Maison d'Haïti – site extérieur (Roulivre)
- Parc Nicolas-Tillemont (Ma tente à lire, Roulivre)
- Parc Sainte-Yvette (Ma tente à lire)
- Parc René-Goupil (contes rafraîchissants, Ma tente à lire)
- Parc Sainte-Lucie (Livres dans la rue)
- Parc George-Vernot (Roulivre)

Pour connaître l'horaire complet, consultez la brochure Été-O-Parc ou consultez le site Web **culturevsp.com**.

Des clubs de lecture rafraîchissants

Pour le plus grand bonheur des jeunes, le Club de lecture d'été TD est de retour également dans les **trois bibliothèques et dans les parcs desservis par le Roulivre, le Vélivre et Ma tente à lire**. En plus des suggestions de lecture, de nombreuses activités amusantes leur seront proposées tout l'été. Les membres courront aussi la chance de gagner des prix.

À la bibliothèque de Parc-Extension, les enfants de 0 à 5 ans pourront prendre part au Festival de la lecture du quartier en participant aux activités du Miniclub Biblio.

Pour obtenir des renseignements ou pour inscrire votre enfant, adressez-vous au personnel sur place.

Débat oratoire du concours É-lisez-moi

Le 24 mars dernier, six jeunes de l'arrondissement ont participé à un débat littéraire à la bibliothèque de Saint-Michel organisé dans le cadre du concours É-lisez-moi, destiné aux 10 à 14 ans. Chacun des participants a défendu son livre préféré choisi parmi une sélection de dix ouvrages québécois. Au terme du débat, le jury a proclamé gagnante Kiara Bashtanov, qui défendait *L'enfant mascara* de Simon Boulerice.

Tous les débatteurs ont reçu des prix de participation, tandis que la gagnante a remporté une tablette iPad. Les jeunes ont aussi eu la chance de rencontrer Pierre-Yves Villeneuve, auteur de la série *GAMER*.



MARCHÉ SOLIDAIRE SAINT-MICHEL

Des fruits et légumes frais au parc François-Perrault

Pour sa troisième saison, le Marché solidaire Saint-Michel déménage ses étals au parc François-Perrault, près de la station Saint-Michel. Du 18 juin au 31 octobre, fruits et légumes frais, pâtisserie, boulangerie et autres produits locaux vous sont offerts à prix abordables du lundi au vendredi, de 11 h à 18 h.

En plus de réinvestir tous les profits dans le projet, le marché laisse une place de choix aux récoltes des Jardins des Patriotes, dans le quartier de Saint-Michel. Des produits frais, abordables, santé et bien de chez nous : quoi demander de plus ?



Pour en savoir plus :

[f facebook.com/marchesolidairestmichel](https://www.facebook.com/marchesolidairestmichel)
514 727-0914

ATELIER CULTURE VÉLO

Cultivez votre passion vélo



Envie de profiter de la belle saison pour développer votre passion pour le cyclisme ? L'Atelier Culture Vélo de Vrac environnement vous offre une multitude de services abordables autour du vélo dans ses conteneurs maritimes situés au parc Jarry (angle de la rue Jarry Ouest et de l'avenue de l'Esplanade) : entretien et réparations de base de bicyclettes, cours de conduite sécuritaire à vélo et vente de vélos usagés revalorisés par des jeunes stagiaires de l'école secondaire Lucien-Pagé.

Horaire

Judi et vendredi, 16 h à 20 h
Samedi, 12 h à 16 h

Pour en savoir plus :

[f facebook.com/atelierculturevelo](https://www.facebook.com/atelierculturevelo)
514 757-4049

Un été au parc Frédéric-Back



À l'aube de son premier anniversaire, le magnifique parc Frédéric-Back animera tout l'été le cœur du quartier de Saint-Michel d'une foule d'activités éducatives et culturelles gratuites qui plairont aussi bien aux familles qu'aux personnes curieuses et exploratrices. Ne manquez pas le lancement de la programmation estivale, qui se déroulera au parc durant l'événement Grain de ciel les 9 et 10 juin.

Cette programmation est réalisée par la TOHU avec la contribution financière de la Ville de Montréal, toutes deux partenaires depuis 2004 dans une volonté d'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Programmation :
tohu.ca

Explorez un lieu unique au cœur de la ville

Avec ses nombreux sentiers et belvédères, le parc Frédéric-Back vous invite à prendre la clé des champs durant la belle saison. À pied comme à vélo, venez découvrir ses paysages à la fois ruraux et futuristes.

Envie de parcourir le parc à la course ? Tous les samedis à 9 h 30, joignez-vous gratuitement à la communauté de coureurs du parkrun Frédéric-Back pour un parcours amical de 5 kilomètres chronométré.

Plus de détails :

[f facebook.com/parkrunfredbackmontreal](https://www.facebook.com/parkrunfredbackmontreal)

Une façon amusante de vous rafraîchir

L'arrondissement continue d'offrir des périodes de patinage libre à l'aréna de Saint-Michel, au 3440, rue Jarry Est, pendant l'été. Jusqu'au 17 août, les amateurs s'en donneront à cœur joie les vendredis, de 17 h à 19 h, ainsi que les dimanches, de 13 h à 17 h. Exceptionnellement, pour la saison estivale, des patins pour enfants et adultes seront mis à la disposition de tous. Vous pourrez également emprunter des aides au patinage.

Aréna fermé les 24 juin et 1^{er} juillet



Repérez les installations sportives et les activités près de chez vous :
ville.montreal.qc.ca/vsp

Une belle expérience de camp de jour pour vos enfants

Offrez des expériences inoubliables à vos enfants cet été en les inscrivant à l'un des nombreux camps de jour réguliers ou spécialisés de l'arrondissement, qui proposent une foule d'activités enrichissantes et amusantes.

Pour obtenir les coordonnées des organismes : ville.montreal.qc.ca/vsp



Camps offerts dans l'arrondissement :

- Camp de jour Saint-Michel des Loisirs Sainte-Lucie (5 à 13 ans)
- Club des Îles Goupil (4 à 12 ans)
- RAV du Projet d'intervention Rousselot de Créations Etc... (5 à 15 ans)
- Patro Le Prevost (4 à 11 ans)
- Espace Multisoleil (6 à 21 ans) pour personne ayant un handicap physique et intellectuel
- Camp des Arts Créations Etc... (5 à 17 ans)
- Camp de jour Lajeunesse (4 à 12 ans)
- Camp de jour des Loisirs communautaires Saint-Michel – LCSM (6 à 12 ans)
- La Joie des Enfants (7 ans et plus) pour personne ayant un handicap intellectuel
- Les Explorateurs de Parc-Extension de P.E.Y.O. (6 à 12 ans)

Guide de la planification événementielle sur le domaine public

Vous organisez un événement spécial dans un parc de quartier, une place publique ou une ruelle de l'arrondissement cet été? Référez-vous au tout nouveau *Guide de la planification événementielle* pour connaître les détails et permis dont vous aurez besoin.

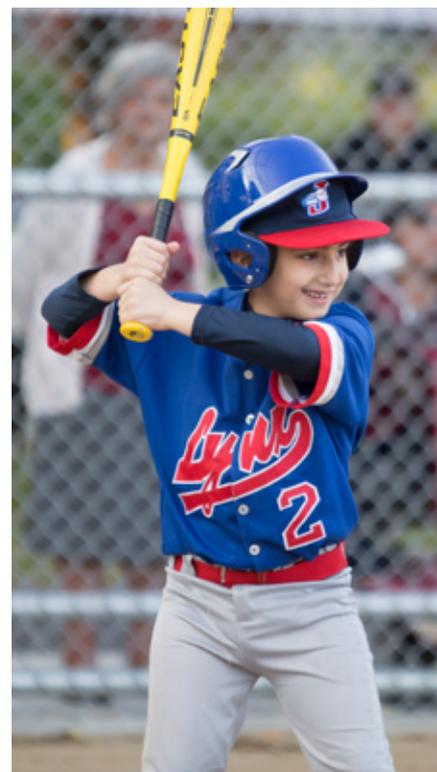
Le guide est disponible en ligne sur le site Web de l'arrondissement ou sur demande en version papier auprès de l'agent de projets (514 872-5107).

Ce guide s'adresse à tout organisme à but lucratif ou non lucratif (OBNL) légalement constitué et à tout citoyen qui désire tenir un événement sur le domaine public.



Types d'événements admissibles

- Compétitions sportives
- Défilés
- Fêtes de quartier
- Festivals
- Marches
- Projections
- Spectacles



Réservation de terrains sportifs

Profitez des nombreux terrains aménagés pour pratiquer votre sport préféré.

► Soccer extérieur (ligues)

Commission sportive de Montréal
514 722-2551, poste 224

► Soccer extérieur (pratique libre)

Parcs Champdoré et Villeray :
samedis et dimanches, de 16 h à 18 h
Parc Jarry : samedis et dimanches,
de 14 h à 16 h

► Sports de balle

Association des sports de balle de Montréal
514 722-2551, poste 230

► Bocce, basketball, hockey balle et cages d'entraînement de cricket

514 872-2043

► Volleyball de plage

ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne

MOIS DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

On bouge dans l'arrondissement en mai!

Depuis le début du mois, plusieurs activités gratuites se déroulent dans chaque quartier de l'arrondissement pour les citoyens de tous les âges à l'occasion du mois du sport et de l'activité physique. Patinage libre, yoga, Zumba, aquajogging, handball, judo, CrossFit

et plus encore! Ne manquez surtout pas la traditionnelle Course en famille au parc Villeray le samedi 26 mai, de 9 h à 12 h.

Horaire complet :

ville.montreal.qc.ca/vsp



PRIX DE RECONNAISSANCE 2018

Hommage aux bénévoles

La Fête des bénévoles du 20 avril dernier a permis à près de 425 personnes engagées dans les domaines de la culture, du sport, du loisir, du développement social, de l'environnement et de l'urbanisme de prendre part à la fête afin de célébrer leur engagement et leur contribution dans la communauté.

L'arrondissement a reçu 46 candidatures qui ont été déposées pour le Prix de reconnaissance des bénévoles par des membres d'organismes à but non lucratif dans lesquels œuvrent différents bénévoles.

Félicitations à tous les bénévoles!

Bénévoles de l'année 2018**District de Parc-Extension**

Juan Ramon De Leon Sotomayor
Cuisine et vie collectives Saint-Roch

District de Villeray

Claudia Rousseau
Jardin communautaire Villeray et
Maison des grands-parents de Villeray

District de François-Perrault

Huguette Auguste
Vivre Saint-Michel en santé

District de Saint-Michel

Frank André Trudeau
Centre communautaire Rendez-vous 50+

Relève 13-17 ans

Ruaid Usmani (absent de la photo)
Himalaya Seniors

ÉTÉ-O-PARC**Pour un été coloré, entre amis ou en famille!**

Cet été, dans une vingtaine de parcs, petits et grands pourront vivre tous les jours une foule d'activités récréatives, sportives, culturelles ou de lecture en plein air, sans compter les spectacles extérieurs proposés par le programme Hors les murs de la maison de la culture Claude-Léveillé. Des animateurs captivants et amusants seront sur place pour vous faire bouger ou rêver!

Procurez-vous, dans les installations sportives et culturelles de l'arrondissement de même qu'au bureau Accès Montréal, la brochure estivale Été-O-Parc, qui regroupe toutes les activités d'animation offertes dans les parcs de l'arrondissement.

**JEUX DE LA RUE****Inscriptions en cours**

Les compétitions préliminaires des Jeux de la rue de l'arrondissement auront lieu le samedi 2 juin au parc Jarry, de 9 h 30 à 18 h. Les sportifs de 12 à 24 ans peuvent dès maintenant s'inscrire en ligne sur le site Web de l'arrondissement.

Cette année, les disciplines à l'honneur seront le hockey de rue, le cricket, le soccer, le flagfootball et le basketball. De plus, les jeunes pourront assister à des démonstrations d'Ultimate frisbee tout en pouvant expérimenter le sport.

Les jeunes qualifiés dans leur discipline lors de cette journée s'affronteront durant les compétitions interarrondissements qui auront lieu en août prochain.

Pour en savoir plus :

 facebook.com/jeuxdelarue.vsp

SAISON ESTIVALE 2018

Ouverture des piscines et pataugeoires

Activités aquatiques GRATUIT EN TOUT TEMPS

Soyez prêts pour la saison estivale... elle arrive bientôt! L'accès aux jeux d'eau, pataugeoires et piscines extérieures est gratuit en tout temps. N'oubliez pas que la douche est obligatoire avant de vous lancer à l'eau.

Piscines intérieures DU 23 JUIN AU 26 AOÛT

Piscine Joseph-Charbonneau

8200, rue Rousselot
514 872-3261
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)
Fermeture du 13 au 17 août inclusivement

Piscine Patro Le Prévost

7355, rue Christophe-Colomb
514 273-8535, poste 273
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)

Piscine Saint-Roch

400, avenue Ball
514 271-4086
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)
Fermeture du 20 août au 14 septembre inclusivement

Piscine John-F.-Kennedy – Fermée

3030, rue Villeray
514 872-5608
Aucun bain libre durant la saison estivale

Piscine René-Goupil – Fermée

4250, rue du Parc-René-Goupil
514 872-5632
La piscine est fermée cet été pour des travaux d'accessibilité universelle.

Visitez le site Web de l'arrondissement pour l'horaire détaillé des bains libres.

Piscines extérieures DU 23 JUIN AU 26 AOÛT

Surveillez les affiches et le site Web pour la présaison ainsi que l'après-saison.

François-Perrault

7525, rue François-Perrault
514 872-1133
Tous les jours, de 11 h 30 à 20 h
Mardi et jeudi, de 7 h à 8 h 55 (longueurs 16 ans +)
Aucun bain libre durant cette période

Jarry

205, rue Gary-Carter
514 872-1135
Tous les jours, de 11 h 30 à 20 h
Lundi, mercredi et vendredi, de 7 h à 8 h 55 (longueurs 16 ans et +) Aucun bain libre durant cette période

Sainte-Lucie

9093, 16^e Avenue
514 872-1134
Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h 30

Pataugeoires DU 23 JUIN AU 26 AOÛT

De Sienne

4151, 53^e Rue
Tous les jours, de 10 h à 16 h

De Turin

7205, rue Chambord
Tous les jours, de 10 h à 19 h

François-Perrault

7525, rue François-Perrault
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Jarry

7920, boulevard Saint-Laurent
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Nicolas-Tillemont

7833, avenue des Érables
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Saint-Roch (intérieure)

400, avenue Ball
Voir l'horaire de la piscine Saint-Roch

Sainte-Lucie

9093, 16^e Avenue
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Sainte-Yvette

8950, 10^e Avenue
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Jeux d'eau

**TOUS LES JOURS, DE 6 H À 23 H,
DÈS L'ARRIVÉE DU BEAU TEMPS**

Bélaïr

7035, 2^e Avenue

Champdoré

Rues de Louvain et D'Iberville

De Lestre

Avenue Ball et avenue De L'Épée

De Normanville

7480, rue De Normanville

Howard

Avenue Querbes et rue de Liège Ouest

Ovila-Légaré

Boulevard Pie-IX et 47^e Rue

René-Goupil

8651, 25^e Avenue

Saint-Vincent-Ferrier

Avenue Henri-Julien et rue Jarry Est

COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT

311 | vsp@ville.montreal.qc.ca

Bureau Accès Montréal

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau des permis et de l'inspection

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30
514 868-3509 | ville.montreal.qc.ca/vsp

Facebook

Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer des nouvelles de votre arrondissement et des activités organisées près de chez vous.

facebook.com/arrondissement.vsp

Twitter

Suivez-nous pour obtenir de l'information pratique en temps réel. [@mtl_vsp](https://twitter.com/mtl_vsp)

Instagram

Suivez-nous dès maintenant sur Instagram et partagez vos photos de l'arrondissement en utilisant [#vsmpe](https://www.instagram.com/vsmpe). [@mtl_vsp](https://www.instagram.com/mtl_vsp)

Flickr

Consultez les photos des événements de l'arrondissement.

[flickr.com/mtl_vsp](https://www.flickr.com/photos/mtl_vsp/)

Le bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

ÉTÉ 2018 | Volume 11, numéro 1

Publié trois fois l'an et imprimé à 77 000 exemplaires sur du papier recyclé.

Distribué aux résidents et commerçants de l'arrondissement.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1916-7571

Production : Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Impression : Imprimerie Norecob

Design et production : Tabasko

Révision : La couleur des mots

Photo de la couverture : murale *Dialogo* produite par MU et réalisée par Alejandro « Mono » Gonzalez au chalet du parc de Turin

